

THERAPEUTIQUE

---

LE CITRATE DE SOUDE DANS LES ARTERITES OBLITERANTES.—Des publications provenant des contrées les plus diverses s'accordent à considérer que le citrate de soude donne d'excellents résultats dans les artérites obliterantes à la phase de claudication intermittente et même à la phase initiale du sphacèle.

Il y a quelques années déjà, le Japonais Koga avait traité un certain nombre de ses compatriotes, atteints d'artérite des membres inférieurs par des injections hypodermiques de liquide de Ringer additionné de 2p. 100 de citrate de soude. Il injectait 500 centimètres cubes tous les deux jours de ce mélange, dans l'espoir de diminuer à la fois la viscosité et la coagubilité du sang baignant les artères malades. Dans presque tous les cas il signale avoir obtenu la disparition des douleurs. Peu de temps après, les essais furent repris par le médecin américain Meyer, avec des résultats seulement transitoires.

Mais il semble qu'on puisse par la simple ingestion de citrate, obtenir des résultats très comparables. Billiard (de Clermont-Ferrand) dit s'être bien trouvé chez quatre malades du citrate de soude à la phase pré-gangrèneuse. Ozo (de Saint-Nazaire) a traité un homme de soixante-quinze ans, atteint de gangrène symétrique des deux pieds en lui faisant prendre par la bouche 1 gramme de citrate toutes les deux heures : les douleurs, qui étaient très vives, s'atténuèrent et disparurent ; les plaies des orteils se cicatrisèrent.

Tout récemment, Morichau-Beauchant (de Poitiers) a rapporté deux observations intéressantes d'artérite obliterante des membres inférieurs. L'état de ces malades tout à fait misérables avant le traitement, subit une transformation complète et presque immédiate après l'emploi du citrate de soude à la dose de 3 à 4 grammes par jour.

---